

Acte rendu exécutoire après :

- *transmission en Préfecture le : /*
- *publication le : 31 JAN. 2025*

Rapport présenté par G. HUG

Session ordinaire	Début : 14h30 / Fin : 15h35
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	10/01/2025
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	10/01/2025
Présidence	Gérard HUG
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	10	Myriam PARIS – Franck FAVRE – Éric STRAUMANN – Lucien MULLER – Gérard HUG – Claude BRENDER – Christelle LEHRY – Odile UHLRICH-MALLET – Jean-Laurent KISTLER – Hervé KRIEGER
Procurations	4	Franck FAVRE – procuration de Céline KERN-BORNI Jean-Laurent KISTLER – procurations de Yann QUIQUANDON et Nicolas BRUTIN Hervé KRIEGER – procuration de Lionel ROUILLO
Absents non représentés	2	Bertrand BURGER – Christian ZIMMERMANN

## COMPTE RENDU DES ACTES ACCOMPLIS PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS PERMANENTES

Le Président précise que conformément aux prescriptions légales en vertu des dispositions de la délibération 14/32 du Comité Syndical du 04 avril 2022, le Président doit informer le Comité Syndical des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été données.

Le Président a signé les marchés suivants :

Objet	Date de signature du marché	Montant du marché HT	Attributaire	Code postal
Prestation intellectuelle – ZI Koechlin / Secteur 1 EcoRhena – diagnostic écologique	28/11/2024	18 800 €	BEEing/Climax/Silva Environnement	68 180
Prestation intellectuelle – ZI Koechlin / Secteur 1 EcoRhena – étude urbaine complémentaire	04/12/2024	11 850 €	SOFID EST	68 000
Prestation de pêche électrique sur le site de la mesure C07a – mare à amphibiens forestiers	17/12/2024	1 605,83 €	Fédération de pêche du Haut-Rhin	68 200
Convention d'assistance juridique	07/01/2025	Taux horaire : 190€ HT	Cabinet BCCL Avocats	68 100

Le Président a signé les avenants aux marchés suivants :

Objet	Date de signature du marché	Titulaire	Montant initial du marché HT	Date de signature de l'avenant	Montant de l'avenant HT	%	Nouveau montant du marché HT
EcoRhena – Travaux de viabilisation secteurs 2 à 7	31/01/2024	EIFFAGE	566 092,40€	04/11/2024	17 206,71€	3.04%	548 885,69€

Commentaire :

Les plus-values sont propres aux travaux supplémentaires.

Les moins-values représentent les quantités réellement exécutées.

*Le Comité Syndical, après en avoir pris connaissance,*

**PREND ACTE** des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations.

Pour extrait conforme

Le Président,  
Gérard HUG

